

La question de la citoyenneté, et de sa place à l'école, apparaît comme une évidence dans la mesure où l'école, telle que la République l'a imaginée, s'est donnée comme objectif la formation du citoyen. Elle fait partie à part entière de l'histoire de notre pays et elle a été déclinée de diverses manières en fonction des contextes. Très tournée d'abord vers la défense de la République et de ses valeurs au début du 20^e siècle, dans un contexte de conflits mondiaux, elle a ensuite pris un caractère plus politique et plus pacifique. La construction de l'Europe, l'évolution de notre société, ont engendré d'autres attentes voire d'autres espérances.

La volonté de bâtir une paix durable dans un climat de reconstruction généralisée ne pouvait s'imaginer sans s'appuyer sur des citoyens conscients des enjeux et plus enclins à faire de la devise de la République, liberté, égalité, fraternité une réalité.

La recherche d'une définition de la citoyenneté est intéressante dans la mesure où elle est complexe et évolutive. Néanmoins, des constantes sont identifiables. La citoyenneté est d'abord un statut qui accorde une reconnaissance officielle et derrière lequel se retrouvent des droits mais aussi des devoirs.

Les droits politiques, le droit de vote et d'éligibilité, sont souvent facilement identifiés alors que le droit de se déplacer librement sur le territoire national comme d'accéder aux emplois publics ou privés, l'exercice de la souveraineté sont moins connus. Le droit de s'associer, et par là même d'ouvrir ainsi un espace de liberté et de création, est lui aussi fondamental.

En matière de devoirs, se soumettre à la loi reste un préambule prioritaire avant de parler de la défense de la Nation, du paiement de l'impôt, de la participation aux jurys d'assises ou encore de l'instruction obligatoire jusqu'à seize ans.

À cela s'ajoute le principe d'égalité que nous retrouvons dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans l'article 1 de notre constitution.

Ce principe est très souvent structurant pour tout un chacun et est extrêmement sensible. Aujourd'hui encore et malgré des progrès évidents, la fameuse égalité n'est pas encore une réalité pour bon nombre de citoyens. Que nous parlions de l'égalité hommes-femmes, entre catégories socio-professionnelles, entre habitants des différents territoires de la République, de l'accès aux soins, à l'éducation, aux loisirs ou encore à la culture, l'égalité est trop souvent un principe qui peut se retrouver très loin des réalités.

Toutes ces notions sont complexes dans la mesure où chacun a une manière bien à lui de les comprendre et de se les approprier. Se questionner à propos de la citoyenneté revient à se questionner soi-même à propos du rapport que nous entretenons avec le, la, politique dans le sens noble du terme. Le quotidien, comme l'avenir, d'un citoyen s'imaginent à travers ce prisme et nous l'avons choisi collectivement en faisant le choix de la démocratie. Cette dernière suppose que l'on croit en la politique et en sa faculté à proposer des projets et des directions en faveur d'un certain "idéal type" de vie en commun².

1 co-directeur de l'établissement APRENE, vice-Président de la Confédération Calandreta,

2 Formule de Dominique Schnapper. Membre du Conseil constitutionnel, de mars 2001 à mars 2010, nommé par le président du Sénat, Christian Poncelet et la Présidente du Conseil des sages de la laïcité, nommée le 8 janvier 2018 par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

De la même façon, nous reconnaissons L'État de droit. Ce dernier défend cela au même titre qu'il fait respecter l'égalité des citoyens et la séparation des pouvoirs.

La loi offre à l'État comme au citoyen une protection et une sécurité, puisque personne n'est au-dessus de la loi. Chacun peut prévoir à peu près ses actions et celles des autres.

Et la liberté me direz-vous ? Dans une démocratie telle que nous la connaissons nous sommes libres effectivement. Libres de nos déplacements, de nos choix de vie, professionnels ou personnels, de nos actes tant que nous ne nuisons pas aux autres. La liberté est un concept très important pour les citoyens mais aussi très flou. À quels moments ma liberté impacte celle des autres ? En suis-je conscient ? Où sont mes limites et celles des autres ? La liberté demande un positionnement délicat dans la mesure où elle ne peut se penser que dans un groupe. Nombreux sont ceux qui oublient cette réalité. Pousser à l'individualisme met à mal la liberté. Je ne peux agir que pour moi et uniquement en fonction de moi sinon je valide que mon comportement va à l'encontre de ce que je prétends défendre !

Nous le voyons, la citoyenneté se décline donc autour de droits, de devoirs et de principes mais elle a aussi une forme plus visible qui est la pratique ou la vertu.

Être citoyen c'est aussi s'engager en faveur de la collectivité tout en faisant du civisme³ un réflexe. Là, nous sortons des concepts et des idées pour passer aux actes. Nous ne cherchons plus à comprendre des idées philosophiques et à intégrer des règles, ou des lois, nous cherchons à développer des comportements et des réflexes. Nous pouvons parler là d'une citoyenneté vécue et résolument réfléchie. Au-delà de connaître et d'accepter les lois, le citoyen s'estime légitime pour intervenir, proposer des alternatives et utiliser le pouvoir qui est le sien. En s'associant, en créant de nouvelles entités associatives en particulier, il va ainsi participer activement à renforcer des liens au sein de la société. Son engagement se traduit par des actes forts qui ont un impact mesurable au sein du collectif.

La représentation de la citoyenneté peut créer deux types de comportements et il y a bien une distance entre un citoyen engagé et un citoyen qui ne s'attache qu'à ses droits politiques et éventuellement aux devoirs mais qui ne prendra jamais part activement à la vie politique. Un la vit, avec ses petites victoires et ses grandes déceptions, l'autre s'en sert et la juge dès qu'elle ne va pas dans son sens. Pourtant, au moment des choix, et face au vote, ils seront à parfaite égalité.

Nombreux sont ceux qui jugent aujourd'hui la citoyenneté en crise, mais est-ce fondamentalement vrai ? Ce qui semble acté est que les Français ont bien du mal à faire confiance aux représentants élus et aux partis politiques qu'ils pensent majoritairement trop éloignés de leurs préoccupations.

Ainsi, le sentiment que le concept d'égalité est trop souvent bafoué ne plaide pas en faveur de la confiance. Les règles ne semblent pas être les mêmes pour tous et plusieurs « affaires » ou « faits » très largement médiatisés l'ont indéniablement confirmé.

Enfin, le choix de l'individualisme, en renforçant toujours plus les dispositifs en faveur des droits individuels, n'aide pas à s'imaginer collectivement ce qui est pourtant le fondement de l'idée de citoyenneté.

Ces perceptions sont certainement à considérer mais ne sont-elles pas

3 Par civisme on entend le dévouement envers la collectivité, l'Etat, et la participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote. C'est aussi prendre soin de l'environnement dans lequel on vit, c'est faire des choses qui aident sa ville ou son village et les gens qui y vivent, mais c'est aussi porter la tenue vestimentaire appropriée, faire preuve de courtoisie et appliquer les règles de conduite établies dans son milieu.

exacerbées et exagérées par des médias qui jouent aujourd'hui un jeu qui peut être dangereux ? La recherche de la petite phrase, l'obligation de réponse immédiate sur le moindre sujet de société, et les raccourcis qui sont utilisés trop souvent à propos de situations d'une complexité extrême, font qu'ils ont un impact non négligeable et une influence sur les représentations de tout un chacun.

Mais nous avons aussi les élus que nous méritons. À force de se désintéresser de la politique, en étant rarement force de proposition, le citoyen laisse la place et l'espace à des personnalités ou des organisations qui la prennent en rajoutant plutôt de la tension que de l'apaisement. La citoyenneté reste un projet de société dans lequel chacun peut intervenir et jouer un rôle et il bon pour la démocratie que chacun mesure la chance qui est la nôtre. Il faut être exigeant avec nos représentants mais il faut aussi être exigeant envers soi-même si nous estimons que nous sommes en capacité de faire évoluer le système. Le politique doit repenser son organisation et laisser une place clairement identifiée à l'action citoyenne. Il doit proposer de nouvelles formes de participation à la vie de la communauté autres que le vote mais il faudra un retour qui passera par plus d'investissement de la part des citoyens eux-mêmes.

N'est-ce pas l'essence même du concept que de s'engager au service du bien commun ?

La citoyenneté, et la manière dont nous la vivons, interroge.

Elle mérite toute notre attention car elle impacte directement notre quotidien. Elle représente en quelque sorte une ambition collective si nous aspirons à vivre demain dans un monde plus juste, plus tolérant et surtout en paix.

Cette réalité impose à tous de jouer son rôle et l'école se retrouve de fait en première position. Si nous voulons « *l'enseigner* » il faut en premier lieu en choisir les objectifs prioritaires et dans ce domaine le programme d'Éducation Morale et Civique est explicite. Installer une culture de la règle et du droit, une culture du jugement et une culture de l'engagement ne peuvent que faire écho au sein des classes de cycle 3. Le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale⁴ précise encore davantage les finalités de l'enseignement moral et civique en mettant en évidence trois grands chapitres : ***Apprendre ensemble et vivre ensemble, Faire société et Vivre en République***, qui se déclinent entre le CE2 et le CM2.

Apprendre ensemble et vivre ensemble, doit amener les élèves de CE2 à approfondir les notions de fraternité et d'intérêt général tout en prenant conscience qu'ils appartiennent à une communauté scolaire. Ainsi le bien commun se doit d'être défini et les élèves doivent comprendre la relation étroite qu'il y a entre les actions individuelles et leurs impacts sur l'intérêt collectif. Ils découvrent la notion de service public à travers plusieurs institutions faciles à identifier (métiers de santé, police, pompiers...) mais aussi la place que peuvent occuper certaines associations qui œuvrent au quotidien dans le sens de l'intérêt collectif (Resto du cœur...).

La République et son fonctionnement sont clarifiés en précisant les modes d'élection de ses représentants.

La devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » est aussi explicitée afin que derrière les mots, les élèves puissent en comprendre la force et l'intérêt.

Le CM1 s'inscrit dans une progression avec toujours en filigrane la notion d'intérêt général. ***Le Faire société*** se construit autour de nouvelles notions que sont le civisme, les incivilités, la démocratie, la tolérance mais aussi l'empathie. L'élève devient davantage acteur, il s'engage dans des débats réglés, il exprime ses opinions en tenant compte de toutes les sensibilités qui

⁴ Bulletin officiel n°24 du 13 juin 2024

l'entourent et il commence à construire des argumentaires. L'Éducation au Développement Durable et l'Éducation aux Médias et à l'Information occupent une place considérable dans les contenus d'enseignement tout comme le concept de Fraternité qui s'inscrit dans les valeurs et principes de la République.

En CM2, ***Vivre en République***, fait entrer les élèves au cœur du principe de citoyenneté. Les notions de droits civils et droits politiques, de devoirs, de règle et de liberté doivent prendre du sens en s'appuyant sur des exemples concrets. S'ajoute aussi la découverte des droits fondamentaux au travers des textes fondateurs comme la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 et la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000. La lutte contre les discriminations et les stéréotypes devient un enjeu prioritaire car elle met en évidence les droits de tous. La question de la Laïcité devient explicite tout comme celle de la liberté de conscience.

À ce programme très détaillé s'ajoutent des documents d'accompagnements pertinents comme le *Guide républicain*. La quantité de matière disponible pour mettre en œuvre cet enseignement est considérable et les contenus, comme les objectifs à atteindre, sont difficilement contestables.

Qu'une Démocratie déclare vouloir s'appuyer demain sur *des citoyens libres, autonomes et éclairés* a incontestablement un côté rassurant, tout comme le fait qu'elle fasse de l'École un lieu prioritaire pour développer cette volonté. Les enjeux sont énormes et le travail à faire considérable.

La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit et pour devenir un vrai projet de société il faut une adhésion massive. Cela devient donc une ambition commune qui mérite par conséquent d'occuper une place essentielle, et là, il y a tout de même quelques bémols.

En premier lieu au sein de nos classes la quotité accordée à l'Enseignement Moral et Civique est de 90 heures, soit 2h30 hebdomadaire. Cela place cet enseignement en 4e position derrière l'EPS (108 heures) les Mathématiques (180 heures) et le Français (360 heures puis 288 heures en CM2). Au regard de la complexité des notions à aborder, de la difficulté à mettre en œuvre des situations qui donnent du sens dans le quotidien des élèves, et de toutes les références à connaître, cela semble bien peu. Les plus optimistes pourront considérer que tout peut se faire en transversalité. Ce qui est important doit prendre du temps et quand nous n'en avons pas il faut prendre des raccourcis qui nuisent à la perception des choses comme à leur mise en œuvre. L'autre réalité tient aux attentes et aux priorités des familles comme à celles du Ministère. Les dernières enquêtes à propos du niveau des élèves ne poussent pas en faveur du renforcement de l'enseignement d'Éducation Civique et Morale et cette idée semble partagée par bon nombre d'enseignants. Il existe une pression à propos de l'enseignement du Français et des Mathématiques et du fameux « niveau à atteindre » par les élèves. À cela s'ajoutent des contenus de programmes très denses et des quotités disproportionnées. En matière d'enseignement Moral et Civique, les conditions pour bien faire ne sont donc pas forcément réunies et elles tiendront pour beaucoup à l'engagement de l'enseignant. Et pourtant ? La place du français dans notre société ne fait pas débat grâce en particulier à l'article 2 de la constitution qui lui assure une totale hégémonie. Les mathématiques n'ont pas à s'inquiéter non plus. Ils restent le premier filtre des principaux concours. La société se questionne davantage à propos des questions liées à la citoyenneté et à son déploiement qu'à propos du français et des mathématiques mais elle a bien du mal à s'engager. Parler du niveau en Français et Mathématiques des petits français est bien plus rassurant que de se projeter vers un avenir

incertain. **Faire société** c'est afficher une grande ambition et ouvrir un immense chantier. A priori, c'est de cela dont nous avons besoin aujourd'hui pour espérer préparer un demain que nous voudrions tous plus juste pour tous. Aujourd'hui, force est de constater que la distance est encore trop grande entre les intentions et la réalité. Les programmes existent, les documents de références sont nombreux, variés et pertinents, ils n'entraînent pas de surcoûts déraisonnables, mais en avons-nous vraiment le désir ? C'est une question cruciale en matière d'enseignement et elle se pose pour l'élève comme pour l'enseignant.

L'autre bémol que j'apporterai à propos du programme d'Éducation Morale et Civique, et de sa déclinaison dans les classes, tient à la pédagogie mise en œuvre. Sur cette question fondamentale il y a peu de pistes proposées. La construction des quatre compétences civiques et citoyennes pose une question de choix en matière d'organisation pédagogique. La présentation des valeurs et des principes peut trouver sa place dans n'importe quelle organisation pédagogique. Ces deux premières compétences peuvent s'insérer dans une programmation et une progression et elles peuvent être présentées dans des dispositifs classiques, voir frontaux, sans difficulté. Faire référence aux valeurs citoyennes de Liberté, Égalité, Fraternité, aborder la solidarité, les discriminations, le respect de l'État de droit ou la question de la dignité humaine peuvent facilement se glisser dans des moments de classe dédiés ou transversaux. Il est en de même pour les règles et les droits, la défense, la sécurité, le développement durable et la transition écologique comme l'information et les médias. Les occasions sont suffisamment nombreuses pour saisir quelques opportunités et considérer que toutes ces notions ont été abordées, comprises et acquises. Ces deux compétences ne nécessitent pas forcément une confrontation au groupe ou au sein du groupe. Elles forment un catalogue intéressant, nécessaire même, mais qui peut toucher à la morale dans sa forme la plus minimaliste. Aborder ces concepts et ces notions ne nécessite pas forcément de débattre ou de construire même s'il faut être nuancé. Chaque concept peut aussi se décliner d'une manière philosophique qui prendra forcément un temps très important et qui nécessitera des lieux et des temps d'échanges très structurés.

En ce qui concerne les attitudes et les aptitudes, ces compétences ne peuvent s'acquérir qu'avec de la pratique et elles ne peuvent s'imaginer qu'au sein d'un groupe. Les programmes suggèrent de s'appuyer sur le débat réglé ou encore la discussion argumentée mais encore faut-il que des espaces et des temps existent dans l'emploi du temps. La référence aux démarches qui placent les élèves en situation de coopération pour favoriser les échanges et les confrontations d'idées, induisent que ces organisations pédagogiques existent au sein de la classe. La suggestion est-elle suffisante pour espérer un résultat et des pratiques récurrentes qui seront nécessaires pour espérer acquérir ces compétences ? Ces dispositifs ont aussi une réalité, ils sont chronophages et ils demandent à l'enseignant de croire véritablement en leur pertinence. La mise en place de ces dispositifs ne s'improvise pas et demande un engagement très important pour les faire vivre d'autant que seule la régularité peut permettre un résultat satisfaisant. Nous pouvons comprendre la prudence des programmes en matière de choix pédagogiques dans la mesure où les enseignants sont attachés à juste titre à cette liberté de choix. Cela étant dit, il faut être conscient que certains enseignements nécessitent une certaine prise de risque, voir une certaine audace. L'enseignement moral et civique en fait incontestablement partie et de ce fait exige une pédagogie centrée sur la parole et l'engagement. La Pédagogie Institutionnelle semble particulièrement adaptée dans la mesure où ses effets ont un écho en dehors de la classe. Imaginer sa classe comme une micro

société demande inévitablement d'y fixer des règles et des principes forts. La classe dispose de suffisamment de repères et d'institutions pour expérimenter et s'imaginer. La classe coopérative développe ainsi une grande capacité à accueillir la parole, à réguler la vie du groupe et à surtout pratiquer d'une manière très régulière la coopération qui est largement préconisée dans les programmes officiels. Malgré sa densité, le programme d'Éducation Morale et Civique y trouve une place naturelle et le conseil, clé de voûte de la classe, permet de se retrouver très régulièrement en situation de débats, de confrontations d'idées, et surtout de décisions qui nécessiteront un passage au vote. Le choix d'une pédagogie et de ses pratiques dans une classe ont une incidence sur les enseignements. Si des lieux et des temps ne sont pas clairement identifiés pour faire du débat ou répondre à des questions philosophiques, il semble bien difficile d'atteindre les objectifs ambitieux qui feront des élèves *des citoyens libres, autonomes et éclairés*. La Pédagogie Institutionnelle est une pédagogie de l'engagement. En matière de formation du citoyen elle est d'une efficacité redoutable et elle permet d'aborder le programme d'Éducation Civique et Morale avec une certaine sérénité.

La question de la formation des enseignants est plus délicate dans la mesure où elle semble venir pallier des manques qui peuvent paraître surprenants. Chacun entretient avec ce concept très complexe de citoyenneté un rapport personnel et c'est peut-être cela qu'il convient de régler en premier lieu. Avant de parler de formation, il convient à chacun de faire le point avec la question. Comment est-ce que je vis ma citoyenneté ? Quelles sont selon moi les éléments que j'estime primordiaux ? Suis-je capable de mesurer, ou d'évaluer, ma participation à un projet qui dépasse très largement ma propre personne ? Quelles sont les valeurs qui me semblent essentielles ? Quels sont les concepts qui me mettent en insécurité ? Est-ce que je me sens libre ? Quel regard est-ce que je porte sur les autres ? Quelles sont mes sources d'informations ? Les questions peuvent être sans fin mais ne jamais se les poser pourrait nuire à nos capacités de discernement et d'esprit critique. À des questions complexes il ne peut y avoir de réponses simples et nous constatons tous les jours les méfaits des jugements binaires qui voudraient imposer un choix unique, clair et tranché. Dans le même temps, suivre par inertie, ou manque de discernement, un mouvement insidieux qui voudrait faire croire que la politique n'a aucun intérêt ou que tous ses acteurs sont les mêmes, c'est sombrer dans une forme de facilité négative. Enseigner c'est finalement exactement le contraire et c'est surtout développer une espérance autour des élèves qui deviendront les citoyens de demain. Notre idéal de classe et notre idéal de vie doivent se recouper de temps en temps dans la mesure où l'équilibre personnel est en jeu. Pour transmettre comme pour apprendre il faut se sentir à l'aise et en confiance. Le vivre ensemble ne peut que s'imaginer en faisant preuve d'écoute et en y accordant du temps. Cela passe aussi obligatoirement par un certain nombre de confrontations, de recherches, de ressources, d'apports extérieurs et d'inévitables concessions. Il faut accepter, ou ré-accepter, qu'une réponse ne soit pas immédiate et qu'elle puisse être parfois impossible. Dans ce domaine il faut donc d'abord être clair avec soi-même avant d'envisager de se lancer dans des situations d'apprentissage d'un format particulier. Ces questions, c'est à chacun de les régler et ce travail ne peut donc s'imaginer autrement que seul face à sa conscience dans un premier temps. Ensuite, et en tant qu'enseignant, il semble judicieux et intéressant de confronter ses questions comme ses réponses au sein d'une équipe pédagogique qui sera elle aussi concernée par la mise en œuvre du programme d'Éducation Civique et Morale. Une imposition des mains ou la lecture d'un livre ne suffira pas à se sentir complètement en paix avec le concept de citoyenneté. Ce concept est

tellement philosophique qu'il s'approche à s'y méprendre de la croyance. Croire en la citoyenneté c'est croire en l'homme et en sa capacité à réfléchir pour lui, mais toujours en pensant aux autres, et à cette grande aspiration de réussir le nécessaire vivre ensemble.

Dans le même temps, et cela peut paraître un peu paradoxal, les enseignants sont identifiés comme étant les acteurs de la mise en œuvre d'un programme officiel. Étant titulaires d'un diplôme qui demande expressément « **d'agir en fonctionnaire de l'État, de façon éthique et responsable** », rien ne devrait manquer au corps enseignant, dont on imagine par anticipation qu'il est à l'aise avec tous les concepts. Le besoin de se former est une réalité dans le monde enseignant.

De quoi avons-nous besoin en matière de formation pour arriver à former des citoyens libres, autonomes et éclairés ?

Les concepts, les notions comme les symboles de la République sont largement maîtrisés par la majorité des enseignants mais il y a une distance non négligeable entre leur perception, leur compréhension et leur transformation en situation d'apprentissage et d'expérimentation. Le problème de la mise en œuvre reste entier. Les mots ont tous un sens et en matière de citoyenneté chacun d'entre eux mérite une attention particulière. Si nous prenons comme exemple la devise Républicaine, Liberté, Égalité, Fraternité nous constatons très vite que chaque mot peut entraîner des discussions philosophiques interminables au sein d'une classe de cycle 3 et pour que ces discussions existent et qu'elles suscitent des questionnements et des confrontations intéressantes il faut du temps, des lieux et des réflexes pour les animer. S'il y a un besoin de formation, il est indéniablement là. Comment créer les conditions pour déclencher des échanges verbaux constructifs et respectueux au sein d'un groupe classe ? Comment accueillir toutes les paroles ? Comment amener des régulations sans orienter ? Comment imaginer des projets qui ont du sens et qui privilégient l'intérêt commun ? Dans ce cas précis la formation doit se pencher en premier lieu sur la forme et moins sur les contenus et à ce jour, c'est l'inverse qui est de mise. Des textes de références, des éléments de bibliographie, des fascicules d'accompagnement, des précisions, il en existe une multitude alors que les descriptions de lieux ou de retours d'expériences sont moins nombreux. La Pédagogie Institutionnelle⁵ devrait avoir toute sa place dans les cursus de formation afin que les enseignants se familiarisent avec des institutions et des outils qui aident vraiment à aborder cet enseignement. Le Conseil est à lui seul une expression de la citoyenneté vécue. Il existe en Pédagogie Institutionnelle quatre concepts centraux qui sont nommés les 4 L, Lieu, Limite, Loi, Langage. Ces derniers sont partout dans la classe, ils vont y donner un ton et encore davantage y installer un climat. Ils permettront de pouvoir accueillir la parole en sécurité et ils aideront à structurer le langage comme la pensée. Je crois fondamentalement qu'ils sont un passage obligé pour accueillir la citoyenneté. S'approprier des lieux, y expérimenter ses idées, dans le respect de la loi installée et reconnue collectivement, en s'appuyant sur un langage réfléchi et adapté aux différentes situations, semblent des évidences pour qui veut se rapprocher d'un modèle du « *vivre ensemble* » épanouissant et apaisé.

La question de la citoyenneté est perçue comme centrale dans notre société et logiquement l'école se retrouve en première ligne pour participer à sa

⁵ René Laffitte et le groupe VPI, Essais de pédagogie institutionnelle, l'école, un lieu de recours possible pour l'enfant et ses parents, Champ social éditions, Les Belles Lettres, 2006.

Catherine Pochet et Fernand Oury, Qui c'est l'conseil ?, La loi dans la classe, Matrice, 1997.

découverte et à ces réflexes. L'école doit répondre, c'est certain, mais elle subit plus les maux de la société qu'elle ne les engendre. Dans ce contexte les enseignants sont exposés eux aussi et ils doivent aborder la question avec autant de connaissances que de convictions en reconnaissant sa formidable complexité tout autant que l'engagement que ce type d'enseignement va demander. Il semble acquis pour l'écrasante majorité d'entre nous que nous souhaitons évoluer dans un monde plus juste, plus tolérant et surtout en paix. Il y a là une espérance formidable, qui peut s'apparenter à un rêve même, mais n'est-il pas bon de rêver ? Nous avons des connaissances pour répondre, des outils et des lieux à expérimenter mais il nous faut aussi des convictions fortes et un capital confiance à la hauteur du chantier. La citoyenneté, nous pouvons passer des heures à la définir, à la commenter ou à la décrire. Les règles et les lois nous pouvons les rappeler tous les jours mais ce que nous devons surtout construire ce sont les conditions du « *vivre ensemble* » de demain. La tâche est aussi passionnante que vertigineuse mais le challenge mérite d'être relevé. L'avenir est bien devant nous et encore davantage devant nos élèves.